



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2007

La cible visée par la Banque du Canada pour le taux du financement à un jour : le cadre de mise en oeuvre de la politique monétaire

OTTAWA, Ontario, le 17 mai, 2007 — La Banque du Canada vient de publier un document intitulé *La cible visée par la Banque du Canada pour le taux du financement à un jour : le cadre de mise en oeuvre de la politique monétaire*. Ce document présente les éléments du cadre dans lequel la Banque met en oeuvre la politique monétaire, dont la cible visée pour le taux du financement à un jour, la fourchette opérationnelle, les opérations de pension menées sur le marché et les soldes de règlement.

Le cadre décrit entre en vigueur le 18 mai 2007, en remplacement des mesures temporaires annoncées les 9 mars 2006 et 15 février 2007. La publication du document vise à clarifier l'approche suivie par la Banque en ce qui concerne le taux cible du financement à un jour. L'expérience récente, ainsi que les résultats des consultations tenues auprès du marché, a montré qu'il est important que la Banque indique clairement comment elle met en oeuvre la politique monétaire de façon à maintenir le taux à un jour au niveau visé.

Voici les grandes lignes du cadre de mise en oeuvre de la politique monétaire :

- le taux visé par la Banque du Canada pour le financement à un jour désignera dorénavant le taux des prêts à un jour garantis observé sur le marché;
- la Banque se fondera sur le taux général des pensions à un jour pour évaluer les conditions du marché des fonds à un jour;
- la Banque recourra à des cessions en pension et à des prises en pension spéciales pour renforcer la cible relative au taux à un jour. Ces opérations auront généralement lieu à 11 h 45. Cependant, la Banque sera disposée à conclure, au besoin, plusieurs séries d'opérations de pension, et à le faire à d'autres moments qu'à l'heure habituelle, y compris plus tôt le matin, si nécessaire;
- la Banque pourra aussi choisir de ne pas neutraliser entièrement l'effet de ses opérations sur le marché pour faire contrepoids aux pressions qui s'exercent sur le taux à un jour;
- la Banque cherchera habituellement à maintenir les soldes de règlement à un niveau légèrement supérieur à zéro (25 millions de dollars). Elle se réserve néanmoins le droit d'établir la cible pour les soldes de règlement à un niveau plus élevé ou plus faible si les conditions du marché à un jour le justifient.

Le document *La cible visée par la Banque du Canada pour le taux du financement à un jour : le cadre de mise en oeuvre de la politique monétaire* est accessible à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/monetaire/monetaire_cadre.html.

Les mesures temporaires annoncées le 15 février 2007 et le 9 mars 2006 sont décrites respectivement aux adresses www.banqueducanada.ca/fr/avis_fmd/2007/not150207-f.html et www.banqueducanada.ca/fr/avis_fmd/2006/not090306-f.html.

On trouvera des renseignements sur la mise en oeuvre de la politique monétaire à l'ère du STPGV à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/lvts/lvts_primer_2007f.pdf.

Nouvelles hypothécaires - La cible visée par la Banque du Canada pour le taux du financement ...

Le marché canadien du financement à un jour et son évolution récente sont décrits dans l'article paru sur le sujet dans la livraison du printemps 2007 de la *Revue de la Banque du Canada*.